

**Rapport Moral de l'Association de soutien du Pacte civique (A.S.P.C.)
Exercice de l'Année 2017
Assemblée Générale du 27 juin 2018**

ASPC
250 Bis Boulevard Saint Germain 75007 PARIS
Tél. : 01 44070006 – mail : contact@pacte-civique.org
[N° SIRET : 791 323 421 000 10](http://www.pacte-civique.org)

Il est tout d'abord rappelé que le Pacte civique est un collectif ouvert, qui ne dispose pas en tant que tel de la personnalité juridique. Il fait donc partie de ce mouvement général d'expérimentation démocratique qui s'efforce de renouveler les modes de gouvernance et d'action de la société sur elle-même.

Depuis janvier 2018, et la nouvelle gouvernance mise en place pour la phase 3 du Pacte civique, le collectif est animé par une Coordination nationale d'une vingtaine de personnes (voir sur notre site www.pacte-civique.org, rubrique « qui sommes-nous »), elle –même animée par deux coordinateurs. Cette Coordination, qui devra être élue, se réunit tous les mois, tandis qu'une Equipe d'Animation se retrouve toutes les semaines, et décide des orientations du Pacte civique. C'est elle qui envoie régulièrement aux adhérents et sympathisants les lettres mensuelles, flash info et bulletins qui expriment les prises de position du Pacte civique.

Cette activité s'appuie sur des moyens humains, financiers et immobiliers qui, bien que malheureusement trop restreints, sont essentiels pour la bonne marche du collectif. **Ces moyens sont gérés par une structure juridique classique, à savoir une association, l'Association de soutien du Pacte civique, ASPC, qui prend en la matière les décisions nécessaires.**

Le rapport qui suit porte non pas sur les orientations du Pacte civique ou ses prises de position civiques ou politiques, mais sur la mise en œuvre de ses moyens au service de son activité.

1. L'activité du Pacte civique en 2017

Elle s'est déployée autour de trois pôles :

a) Préparation des interventions du Pacte civique à l'occasion des échéances électorales de 2017

Les documents suivants ont été préparés et envoyés aux candidats des primaires, des élections présidentielles et de certains candidat(e)s aux élections législatives afin de les interpeller :

-un nouveau livre du Pacte civique (co-signé Jean-Claude Devèze, JB de Foucauld et Pierre Guilhaume), « Relever le défi démocratique face à un monde en

mutation », publié aux Editions Chronique sociale début 2017 ;
-un guide pour interroger les candidats aux élections présidentielles (et législatives) ;
-un document pour dialoguer de manière précise avec les personnes tentées par un vote en faveur du Front National, initié par le collectif de Toulon, qui a intéressé ;
-un document de 48 pages « Idées fausses, idées reçues », produit par le collectif Rhône-Alpes.

Tous ces documents sont consultables sur notre site internet. Ainsi, nos adhérents, armés de cette sorte de kit, ont-ils pu interroger les candidats aux élections législatives, comme nous l'avions fait par le passé.

b) La poursuite des actions déjà engagées pour incarner et appliquer les valeurs et les engagements du Pacte civique :

-L'envoi de la lettre mensuelle et des flash infos, destinés aux membres actifs et sympathisants, ainsi que du bulletin trimestriel, destiné à un public plus large ;

-La rédaction et la publication (en mars 2017) du 4^{ème} rapport de l'Observatoire citoyen de la qualité démocratique (OCQD), « La qualité démocratique en questions » (84 pages ronéotypé couleurs) ; puis la préparation du 5^{ème} rapport, publié en avril 2018, « Restaurer la confiance, un enjeu démocratique » ;

-Une double action de l'Atelier emploi qui a pris la suite du projet « Fête du travail, faites des emplois »: D'une part, un débat public au Ministère des affaires sociales entre la Directrice générale de l'emploi et de la formation professionnelle et les associations et citoyens sur les politiques de l'emploi (« regards croisés ») ; d'autre part, un travail réalisé à la demande de Pôle emploi sur « Le virage numérique de Pôle emploi, risques d'exclusion, opportunité d'inclusion », comprenant des visites de terrain, un colloque organisé dans l'auditorium du Monde, une plaquette résumant l'ensemble et un suivi des préconisations ;

-Une intensification des travaux de l'Atelier fraternité, soucieux de faire partager par d'autres partenaires son souci d'ouvrir un grand chantier sur ce « parent pauvre de la devise républicaine » ;

-La poursuite des travaux de l'Atelier Europe, en vue notamment de préparer les élections de 2019 par un débat sérieux sur les conditions d'une Europe citoyenne

- Soutien logistique aux collectifs locaux, ceux de Grenoble, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, et Toulon étant particulièrement actifs ;

- L'organisation des trois conférences d'actualité au Forum 104, consacrées respectivement à notre livre sur le « Défi démocratique », à la confiance et à la défiance démocratique, et « Démocratie et opinion, les raisons d'un divorce », ces deux dernières réunions étant organisées par l'OCQD.

c) Préparation de la phase 3 du Pacte civique, lancée le 20 janvier 2018 dans les locaux de la mairie de Paris.

La deuxième phase du Pacte civique, après le lancement de 2011, avait été actée en janvier 2015. Il est apparu nécessaire de prendre un nouvel élan, tenant compte aussi des changements politiques intervenus. Une nouvelle gouvernance se met en place, avec le souci de bien distinguer une communauté de membres actifs, fortement impliqués d'une manière ou d'une autre, et les sympathisants du Pacte civique. Les documents de base du Pacte civique sont en voie d'être refondus et simplifiés afin d'être plus attractifs. Un livret d'accueil est préparé qui pourra remplacer le « petit livre bleu » de 2011 et tiendra compte du travail fait. Un accent particulier sera mis au cours de cette phase sur la valeur de fraternité, qui nous semble essentielle pour relever les défis de l'heure, surtout si elle s'avère créative, sobre et juste, nos quatre valeurs étant interdépendantes.

2. Les moyens humains disponibles pour soutenir cette activité.

Ce sont essentiellement des bénévoles qui assurent la marche du Pacte civique, tant au niveau de l'Equipe nationale, qu'à celui des collectifs locaux. Pour donner pleinement leur mesure, ils ont cependant besoin du concours de salariés, qui les aident dans les tâches de coordination, d'animation et de back office.

En ce qui concerne les salariés permanents, des changements importants sont intervenus au cours de l'année 2017:

-Le contrat de Laurence Poujade, qui avait été prolongé de six mois, a pris fin le 31 mars 2017.

-Le stage de Charles Cusseau, élève à l'ISMAP, qui s'était interrompu en juin 2016 a repris en octobre pour une durée de 6 mois, dans un cadre plus large (OCQD + autres activités du Pacte civique), et s'est terminé en juin 2017 ;

-Nous avons bénéficié pendant trois mois (juin, juillet, août) du concours d'Alexis Chéron, élève-stagiaire de l'ISMAP, principalement affecté à l'Atelier emploi

-Nous avons disposé concours bénévole de Martine Parant, qui nous aide pour notre communication et pour notre recherche de fonds ;

Il reste que d'avril à août, l'APPC n'a bénéficié d'aucun salarié permanent, ce qui a été une source d'économie, mais a entraîné une importante mobilisation bénévole.

Cette situation a changé au retour des vacances avec l'embauche à partir de septembre de Rosalie Mineraud, pour un CDD de 6 mois à plein temps qui a été renouvelé pour 6 mois également et se termine donc fin août 2018.

Et surtout, le Pacte civique bénéficie pour la première fois d'un Délégué général, en la personne d'Eric Thuillez, qui depuis octobre 2017, est salarié à mi-temps par l'ASPC, ce qui a permis d'accroître davantage le tonus de la démarche du Pacte civique.

3. Le redressement temporaire des moyens financiers

Comme le montre le rapport de notre trésorier Jean-Claude Boutot, le budget

2017, avec ses charges de l'ordre de 60 000 euros, est voisin des dépenses de l'année précédente et conforme à l'hypothèse basse faite lors de l'AG 2017. Il se termine cependant par un excédent important, qui avoisine les 20 000 euros si l'on tient compte des fonds à recevoir.

Cela s'explique :

- par la modération des charges salariales ;
- par des dons et cotisations plus importants qu'en 2016 (28 656 euros contre 20 951)
- surtout par les apports de financeurs extérieurs supplémentaires, la Fondation du crédit coopératif, La Fondation de France, la mairie de Paris et Pôle emploi, financements de l'ordre de 40 000 euros principalement destinés à l'Atelier emploi et au projet « Virage numérique de Pôle emploi », dont une partie des dépenses affectera l'exercice 2018.

On notera en particulier que les cotisations des organisations adhérentes sont très faibles et que les cotisations individuelles restent modestes, malgré les progrès réalisés. Nous devrions viser au cours de la phase 3 un objectif de 1000 cotisants, là où nous en avons moins de 200, afin d'être moins dépendants de sources de financement externes.

4. L'activité de fund raising

Afin d'accroître les moyens d'action du Pacte civique, un effort particulier est effectué depuis l'été 2016 avec l'aide de Martine Parent. Des documents ont été préparés pour mettre en valeur des projets concrets du Pacte civique, l'expérience ayant montré le faible appétit des financeurs pour les projets globaux (dont le manque est par ailleurs déploré...)

Ces documents ont été envoyés à diverses institutions et organismes et divers rendez-vous organisés, tant avec des institutions avec qui nous avons travaillé (Pôle emploi, DGEFP) qu'avec des organismes susceptibles d'être intéressés par nos projets (Mairie de Paris, Fondation de France, Fondation du crédit coopératif, etc.), avec les résultats mentionnés ci-dessus..

Par ailleurs, le Pacte civique a déposé un dossier à « La France s'engage » fin janvier 2017, avec une demande faite pour un programme d'action important (proche de 140 000 euros par an, sur trois ans). Nous proposons, notamment, que le Pacte civique relie entre elles, pour mieux porter la valeur fraternité, les initiatives qui ont été lauréates de « La France s'engage ». Malheureusement, notre candidature n'a pas été retenue.

5. Perspectives 2018

Comme l'indique le rapport du trésorier, le budget 2018 est en forte hausse par suite du report de certaines dépenses du projet « Virage numérique de Pôle emploi » et du fait de la forte augmentation des dépenses de personnel.

Des concours plus importants devront donc être obtenus de la part des membres actifs et sympathisants et de la part des financeurs extérieurs, sur la base soit d'un soutien global (des contacts sont en cours avec AG2R), soit de projets précis (comme Hôpital et fraternité), si l'on ne veut pas faire appel à notre réserve de trésorerie de 20 000 euros (déposée sur un livret).

Il reste que pour être en mesure de jouer parfaitement son rôle, le Pacte civique devrait bénéficier de moyens beaucoup plus importants. Il devrait avoir la possibilité de rémunérer à la fois un(e) Délégué(e) général(e), un(e) chargé(e) de mission, et un(e) chargé(e) de communication. Nous en sommes malheureusement loin.